



Cultiver la mémoire, c'est aussi apprendre à vivre ensemble

Un sujet universel : les atteintes aux droits de la personne sous toutes leurs formes (racisme, exclusion, discriminations, antisémitisme, crimes contre l'humanité, génocides)

Un média unanimement apprécié : le cinéma.

Un public préoccupé de son avenir : les élèves d'âge scolaire qui sont des citoyens en puissance.

Depuis sa création en 1992, Mémoire 2000 informe les élèves des collèges et des lycées sur le contenu des droits humains, sur leur conquête progressive et permanente mais aussi sur les atteintes perpétrées à travers le temps et l'espace qu'ils ont subis. En utilisant le cinéma comme medium, nous arrivons plus facilement à toucher les jeunes, à libérer leur parole et à susciter leur réflexion en classe, avec leurs professeurs ou même à l'extérieur.

La méthode de Mémoire 2000

- ◆ **Des films de qualité** qui illustrent les thèmes choisis pour leur dimension humaine et universelle. Des séances mensuelles et **totale**ment gratuites. Chaque professeur inscrit sa classe à la projection de son choix.
- ◆ **Des débats** animés par **des personnalités reconnues** pour leurs compétences et leur connaissance du sujet : intellectuels, universitaires, écrivains, témoins... Mémoire 2000 a déjà accueilli, entre autres, le Pr. André Kaspi, Francine Christophe, Raymond Aubrac ainsi que des réalisateurs, Constantin Costa-Gavras, Radu Mihaileanu, Jean-Claude Carrière, Martin Hirsch. Ce **moment de discussion libre** où les élèves posent des questions et peuvent exprimer leurs opinions, est toujours d'une grande richesse.
- ◆ **Des dossiers documentés** envoyés aux professeurs avant chaque projection. Pour Mémoire 2000, travailler en collaboration étroite avec les enseignants est essentiel. En recevant un document complet, ils peuvent **préparer les élèves à assister** à la projection. La classe participe alors plus activement au débat et en comprend mieux les enjeux.

Pour aller plus loin...

Mémoire 2000 propose régulièrement des visites de lieux de mémoire pour compléter le travail mené avec les classes. L'association a déjà emmené plus de 1000 élèves, notamment à la Maison des Enfants d'Izieu, au Mont Valérien, au camp du Struthof, au Camp de Drancy, à Oradour sur Glane. En février 2012 Mémoire 2000 organise un voyage de 200 élèves au Mémorial de Caen.

Autour de Mémoire 2000

L'association publie un **journal trimestriel** qui tient ses adhérents informés de l'ensemble des activités. Chacun peut y retrouver les comptes-rendus des séances, mais également des articles de fond, d'opinion, et de réflexion sur les atteintes aux droits de l'homme commises encore de nos jours.

Depuis plusieurs années, Mémoire 2000 a mis en ligne le contenu de son journal sur le **blog** : <http://www.memoire2000.org>. La volonté de l'association est de faire de ce blog le lieu d'expression et d'échange ouvert à toutes les personnes qui s'intéressent à son action.

Mémoire 2000 bénéficie du soutien de l'Académie de Paris qui diffuse son programme sur son site et auprès des établissements scolaires de son ressort.

La Mairie de Paris, ainsi que le Ministère des Anciens Combattants, grâce à leurs subventions, sont également de fidèles soutiens de l'association

Chaque année, plus de 1 500 élèves assistent aux séances organisées par l'association. Une fenêtre de réflexion sur la nécessité fondamentale de respecter les droits de la personne a été ouverte. C'est notre mission.

MEMOIRE 2000

Association loi 1901

Courrier : 114 avenue Victor Hugo – 92170 Vanves

(Siège social : 12 rue Jean Richepin – 75116 Paris)

tel : 01 46 44 57 21

e mail : memoire.2000@sfr.fr

blog : memoire2000.org